

MAORI

12 mai 2009

Les co-dirigeants du Parti maori ont bien accueilli le rapport du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies qui recommande à leur gouvernement de mieux protéger les droits des Maori. Ce rapport a été publié la nuit dernière à Genève en réponse à celui de la délégation néo-zélandaise conduite par le Ministre de la Justice, Simon Power.

Le Dr. Pita Sharples, co-dirigeant(e ?) du Parti a déclaré : « J'espère que les gens liront la totalité du rapport du Conseil des droits de l'homme. Je félicite notre gouvernement de la franchise du rapport que le ministre Power a adressé au Conseil de l'ONU. Je suis heureuse de dire que les Maori avaient été consultés et que leur Parti y a contribué ».

La co-dirigeante Tariana Turia approuve le rapport et dit qu'on ne sera pas surpris que les décisions du Conseil améliorent la réputation de son gouvernement devant l'opinion internationale. « Je félicite les auteurs du Traité, le bureau du Trust iwi et les autres ONG dont le dur labeur se reconnaît dans la qualité des recommandations du Conseil des droits de l'homme. » Les dirigeantes du Parti ont déclaré : « La nomination de deux ministres du Parti maori qui soutiennent une politique de développement maori conforme à nos vues, aidera à réduire les disparités entre les populations maori et non maori, dans les départements ministériels clés de l'éducation, de la santé, des questions maori et du développement social. »

Plusieurs questions clés du rapport sont déjà en cours de traitement : particulièrement la révision de la loi sur le littoral et les fonds marins, objet des critiques du Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et celle, projetée, de la question constitutionnelle de la représentation maori, qui devra inclure le Traité de Waitangi.

« Le ministre Power a annoncé clairement aux Nations Unies le désir de notre gouvernement de soutenir la Déclaration des droits des peuples autochtones, des déclarations sont attendues dans un proche avenir » a ajouté le Dr. Sharples. Le gouvernement néo-zélandais apportera, d'ici à septembre 2009, une réponse formelle aux attendus et aux recommandations du Conseil et des délégations à l'ONU.

Source : Voxy